



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**QUATRE CENT QUARANTE-NEUVIÈME  
SÉANCE ORDINAIRE DU  
3 MARS 2021, À 19H30, TENUE À HUIS  
CLOS À LA SALLE DU CONSEIL DE  
VILLEBOIS**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Gérard Bégin**  
*Conseiller*

**Michel Donald Desbiens**  
*Conseiller*

**SONT ABSENTS**

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**Gaétan Vandal**  
*Conseiller*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

**IL Y A QUORUM**

M. André Elliott, préside la séance et M<sup>ME</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-449-LV-2529

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2021;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 3 mars 2021;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Demande d'aide financière de l'organisme Ligne jaune;
6. Augmentation salariale du personnel temps plein et du personnel temps partiel permanent;
7. Augmentation salariale des membres du conseil,
8. Contribution financière pour l'année 2021 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon;
9. Procuration autorisant une personne désignée à donner, recueillir ou modifier des informations ou des documents auprès de Revenu Québec;
10. Divers;
  - 10.1 Procuration autorisant une personne désignée à signer l'entente relative aux Fonds Eastmain-1 pour l'année 2021;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du  
3 février 2021**

V-449-LV-2530

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE  
PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du  
3 février 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies  
au 3 mars 2021**

V-449-LV-2531

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS,  
DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements à effectuer, les comptes  
fournisseurs et les paies au 3 mars 2021 de la Localité de Villebois  
pour un montant total de 26 292.39 \$ tel qu'il appert et étant plus  
amplement décrits à la liste préparée par la secrétaire-trésorière,  
M<sup>me</sup> Caroline Chrétien, au 3 mars 2021.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y  
a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

\_\_\_\_\_  
Caroline Chrétien  
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Dépôt du bordereau de correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance  
adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James –  
Localité de Villebois.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**5. Demande d'aide financière de l'organisme Ligne jaune**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme sans but lucratif Ligne jaune offre un service important pour les jeunes du secteur.

V-449-LV- 2532

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCORDER** une aide financière de cinq mille dollars (5 000 \$) à l'organisme Ligne jaune afin de permettre la poursuite du service offert aux jeunes du secteur, pour l'année budgétaire 2021-2022.

**QUE** cette somme soit défrayée à même le code budgétaire 02-621-00-974.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Augmentation salariale du personnel temps et du personnel temps partiel permanent**

V-449-LV-2533

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU

**D'ACCORDER** une augmentation salariale de 2% au personnel temps plein et au personnel temps partiel permanent;

**QUE** cette augmentation ne touche pas la secrétaire-trésorière puisque son contrat stipule qu'elle n'aura droit à une augmentation qu'au 29 avril 2022;

**QUE** cette augmentation soit rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7. Augmentation salariale des membres du conseil**

V-449-LV-2534

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCORDER** une augmentation de 2% à tous les membres du conseil;

**QUE** cette augmentation soit rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**8. Contribution financière pour l'année 2021 pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île – Regroupement des propriétaires du lac Turgeon**

**CONSIDÉRANT QUE** lors de la préparation budgétaire 2021, les membres du conseil ont accordé une contribution financière de 2 290 \$ pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km à 600 \$ du kilomètre;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'entériner cette décision.

V-449-LV-2535

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCORDER** au Regroupement des propriétaires du lac Turgeon une aide financière n'excédant pas la somme de 600 \$/km pour l'entretien des chemins des Hérons et de la Presqu'île pour un total de 3.8166 km;

**DE DEMANDER** au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James de contribuer pour un montant égal à celui de la Localité;

**QUE** cette somme soit défrayée à même le code budgétaire 02-62100-974 pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9. Procuration autorisant une personne désignée à donner, recueillir ou modifier des informations ou des documents auprès de Revenu Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Caroline Chrétien est la secrétaire-trésorière de la Localité de Villebois;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est la secrétaire-trésorière qui a pour fonctions de préparer les paies, les déductions à la source et les rapports de taxes.

V-449-LV-2536

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** Madame Caroline Chrétien à représenter la Localité de Villebois auprès de Revenu Québec. Elle pourra donner, recueillir et modifier tout renseignement que Revenu Québec détient pour l'application et l'exécution des lois fiscales et de la Loi sur la taxe d'accise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**10. Divers**

**10.1 Procuration autorisant une personne désignée à signer l'entente relative aux Fonds Eastmain-1 pour l'année 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Caroline Chrétien est la secrétaire-trésorière de la Localité de Villebois;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est la secrétaire-trésorière qui aura pour fonctions d'effectuer la gestion financière et de réaliser la reddition de comptes avant le 31 mars 2022.

V-449-LV-2537

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** Madame Caroline Chrétien à signer l'entente relative aux Fonds Eastmain-1 et à discuter de toutes questions pertinentes sur cette entente avec l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11. Période de questions**

Comme la réunion du conseil se tient à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

**12. Clôture de la séance**

V-449-LV-2538

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 19 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÉGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

Président

---

Secrétaire

---

Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James